

Québec, le 6 octobre 2015

Madame Catherine Thomas  
Développeur Sénior  
Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de  
Rimouski-Neigette**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les documents suivants :

- un calendrier détaillé du projet, incluant ses différentes étapes sur le terrain (tâches, mises en place des équipements, travaux divers, inventaires, etc.) ainsi que les étapes institutionnelles (autorisations), etc. ;
- un document distinct, qui détaillera le déploiement des éoliennes dans le territoire afin de comprendre combien de sites seront travaillés simultanément en cours de réalisation du projet ;
- un plan de transport préliminaire qui inclura en plus du transport des nacelles, tours et pales un aperçu de l'importance du transport des cadres et ouvriers et des autres besoins identifiés à ce jour durant les principales phases de la mise en place du projet.

D'une part, la commission vous soumet en annexe une série de questions additionnelles.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 octobre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

## ANNEXE 1

- 1) Quels loyer ou compensation ont été convenus avec Solifor pour l'installation de chaque éolienne sur leur terrain?
- 2) Quelles composantes du projet sont fabriquées au Québec?
  - Quels matériel ou services entrent dans le 45% dépensé dans la péninsule gaspésienne?
  - Et plus dans le reste du Québec, ce qui permet d'atteindre le chiffre de 61% évoqué par le promoteur en audience?
  - Qu'est-ce qui n'est pas dépensé au Québec et où seront dépensées les sommes en question?
- 3) Quelles sont les mesures d'évitement ou d'atténuation que le promoteur entend retenir advenant que son inventaire des espèces floristiques à statut particulier en identifie?
- 4) Est-il envisageable par le promoteur de réduire le déboisement sur toute la largeur de l'emprise de 20 à 25 mètres dans les sections des futures routes qui n'exigeront pas un élargissement pour le passage des équipements de longueur exceptionnelle dans les courbes, par exemple?
  - Quelles raisons justifient un élargissement sur toute l'emprise projetée pour tous les chemins envisagés?
  - Le promoteur envisage-t-il de compenser pour la perte de production ligneuse rendue nécessaire pour la construction de ces futures routes ou l'élargissement des routes actuelles?
- 5) Quelle compensation le promoteur envisage-t-il pour la perte des milieux humides identifiés dans son récent inventaire?
- 6) Le promoteur a-t-il un programme d'entretien (comme les vider régulièrement) des trappes à sédiments qu'il entend construire pour éviter que les fossés des futures routes n'ensablent ou ne détériorent les cours d'eau? Un tel programme se prolongera-t-il, le cas échéant, sur les 25 ans du projet?
- 7) Le promoteur s'est engagé à suspendre ses travaux de préparation du terrain et de construction pendant les deux semaines de chasse à l'orignal : envisage-t-il des mesures particulières pour cette même période une fois le parc d'éoliennes en fonction?
- 8) Dans ses projets de suivi de son projet, le promoteur n'a prévu aucun suivi des impacts sur la grande faune (orignal, ours, etc.). Après avoir vu l'importance soulevée par cette question durant les audiences, entend-il ajouter un suivi de la grande faune à ses projets? Le cas échéant, quels cheptels seront suivis et à partir de quels indicateurs?